



Dans ce numéro :  
Le département  
Les bassins d'emploi  
Zoom sur l'intérim  
Les agglomérations d'Auxerre et Sens

## L'emploi permanent toujours en difficulté (3T 2019/3T 2018)

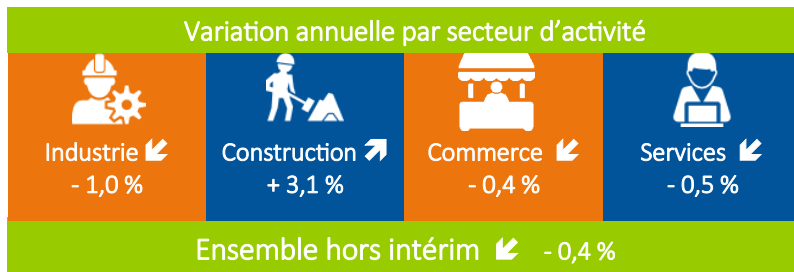
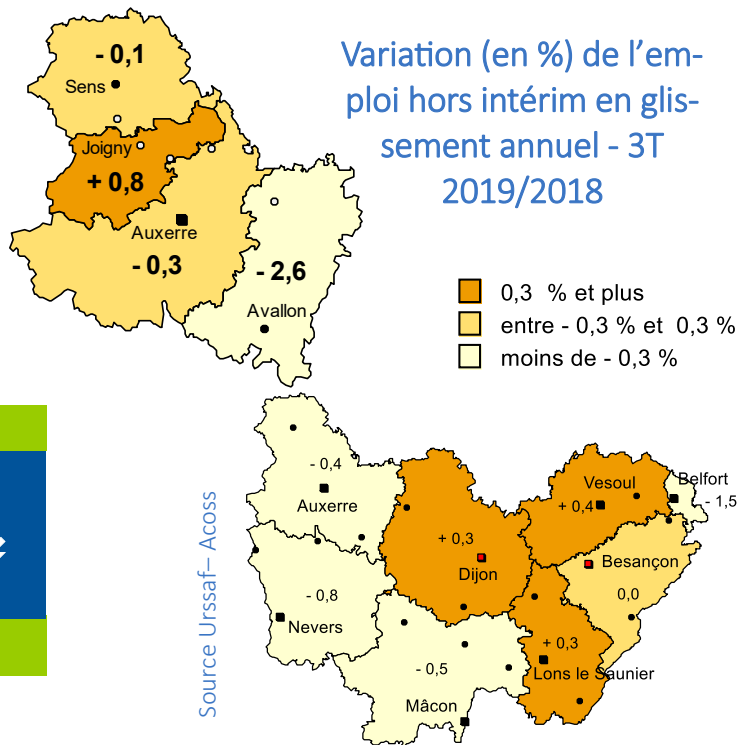
Le département de l'Yonne connaît une nouvelle fois une baisse annuelle de l'emploi permanent de 0,4 % (3T 2019/3T 2018), malgré les bons résultats dans le jovinien. Au sein de la région, l'Yonne fait partie des territoires les moins dynamiques comme la Saône et Loire (- 0,5 %). Le territoire de Belfort (- 1,5 %) et la Nièvre (- 0,8 %) sont toutefois plus impactés.

L'amélioration de l'emploi rencontrée dans la construction ne suffit pas à compenser les mauvais résultats des autres secteurs.

Les dégradations de l'emploi dans le bassin d'Avallon s'accroissent.

- 250 postes perdus sur un an hors intérim
- Forte progression de l'emploi dans la construction
- Le bassin jovinien confirme sa progression

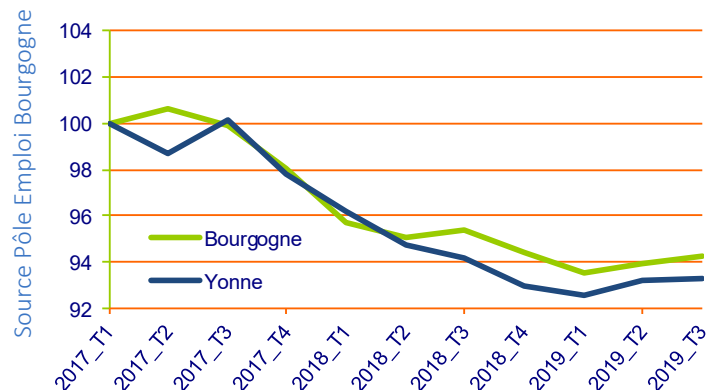
### Variation (en %) de l'emploi hors intérim en glissement annuel - 3T 2019/2018



### Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



### Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2017 - base 100)



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes des chiffres publiés durant la phase de montée en charge.

La situation dans l'Yonne reste inchangée, le département connaît une nouvelle fois des pertes à hauteur de 250 postes. Tout comme les services hors intérim et l'industrie en déclin sur la dernière période, le commerce perd également des emplois sur cette année. Heureusement, les très bons résultats dans la construction permettent de limiter les effets.

### Deux secteurs en difficulté avec trois trimestres sur quatre en pertes d'emploi ...

Avec trois trimestres sur quatre en baisse d'emplois (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°17 - 3T 2019), l'emploi **industriel** décroît sur un an (- 175 postes). De nombreux secteurs sont en déficit d'emplois tels que la fabrication de machines - équipements (- 50 postes), l'industrie du meuble-réparation de machines (- 70 postes), le bois - papier (- 50 postes) ainsi que la fabrication de produits informatiques - électroniques - optiques (- 40 postes). A noter, l'industrie chimique enregistre de bons résultats (+ 40 postes).

Comme dans l'industrie, le commerce a connu un répit uniquement sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Les pertes d'emplois dans le commerce de détail (- 95 postes) pénalisent fortement le secteur du **commerce** (- 65 postes).

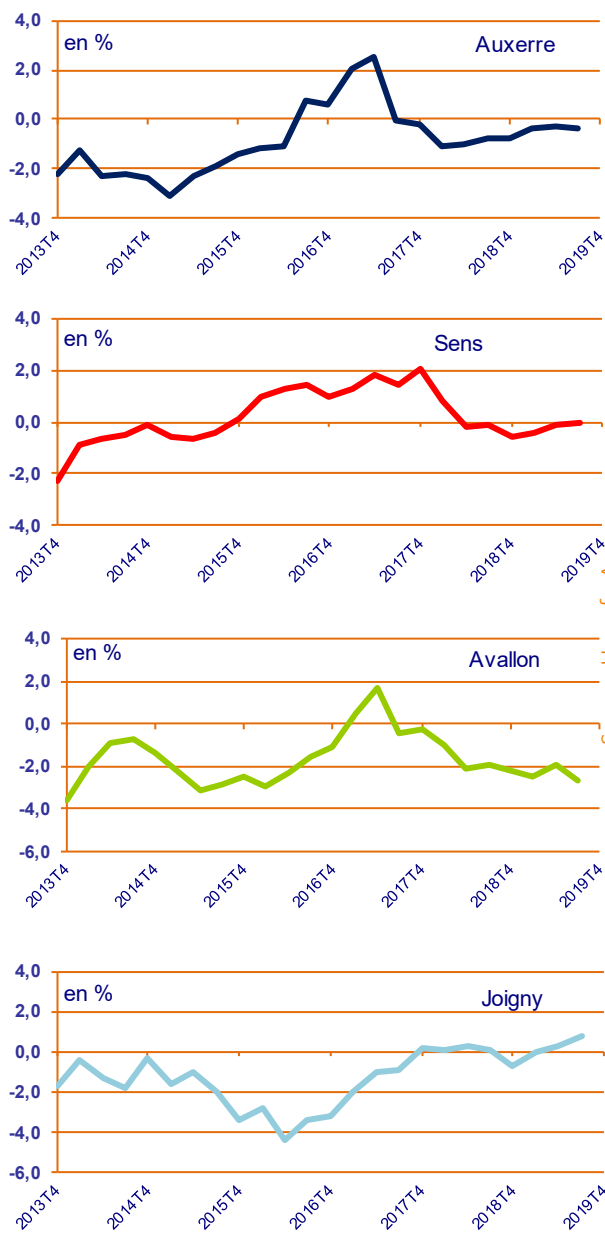
### ... un secteur en forte difficulté sur un trimestre et atone sur les autres

Après avoir subi des pertes importantes sur un trimestre, **les services hors intérim** n'arrivent pas à remonter la pente et subissent une nouvelle fois des pertes importantes sur l'année (- 170 postes). Deux secteurs sont fortement impactés : les services aux entreprises hors intérim (- 200 postes) et l'action social - hébergement médico-sociale (- 100 postes). Cependant, les pertes limitées dans le transport - entreposage (- 60 postes) et les gains dans l'hébergement restauration et les autres activités de services (respectivement + 30 et + 45 postes) ne suffisent pas à redresser la situation.

### ... et un secteur en forte croissance sur tous ces trimestres

Avec une accélération des gains d'emploi sur son dernier trimestre la **construction** est le seul secteur qui voit ses emplois croître sur un an (+ 165 postes). Cette croissance est due principalement à celle du second œuvre (+ 110 postes). La progression dans le gros œuvre et les travaux publics est plus limitée avec respectivement + 40 et + 15 postes.

### Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf-Accoss

### L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	19T3 (en milliers)	evol. ann en %	19T3 (en milliers)	evol. ann en %	19T3 (en milliers)	evol. ann en %	19T3 (en milliers)	evol. ann en %	19T3 (en milliers)	evol. ann en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>30,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>21,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>7,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>10,1</b>	<b>0,8</b>	<b>69,7</b>	<b>-0,4</b>
<b>Industrie</b>	<b>6,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>5,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,0</b>	<b>3,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>17,4</b>	<b>-1,0</b>
<b>Construction</b>	<b>2,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,6</b>	<b>8,6</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>3,9</b>	<b>5,3</b>	<b>3,1</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>6,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>4,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,9</b>	<b>-5,4</b>	<b>2,9</b>	<b>2,7</b>	<b>15,2</b>	<b>-0,4</b>
Commerce de gros *	1,6	-1,0	1,0	0,8	0,8	-8,2	1,7	4,4	5,0	-0,1
Commerce de détail *	3,4	-0,2	2,5	-1,7	0,9	-4,4	0,9	-0,3	7,8	-1,2
<b>Services hors Intérim</b>	<b>15,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>9,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>3,8</b>	<b>-2,2</b>	<b>3,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>31,8</b>	<b>-0,5</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf-Accoss

## Les pertes d'emploi se stabilisent dans l'Auxerrois

Le bassin auxerrois perd 100 postes en un an. Cette tendance à la baisse est moins prononcée sur les deux dernières périodes.

Seul le secteur de la **construction** crée de l'emploi (+ 15 postes) notamment dans le gros œuvre et les travaux publics qui gagnent respectivement 10 et 20 postes.

La plus grosse baisse touche encore une fois **l'industrie** qui perd 90 postes sur un an. L'industrie meuble - réparation machines est à nouveau la plus impactée (- 70 postes), l'industrie chimique fait la balance avec une hausse de 40 postes.

Les activités de **services hors intérim** essuient de lourdes pertes notamment dans les services aux entreprises hors intérim (- 160 postes) et l'éducation (- 30 postes). Cependant, certains secteurs résistent et dégagent des emplois tels que l'hébergement restauration (+ 40 postes) et les activités immobilières qui, en baisse constante depuis plusieurs périodes, gagne 10 emplois sur cette année.

Le **commerce** perd globalement 15 postes mais le commerce de réparation auto moto résiste mieux et gagne 8 postes.

## L'emploi Sénonais pénalisé par l'industrie

Le bassin sénonais perd 10 postes en un an. Cette tendance à la baisse s'intensifie sur un an.

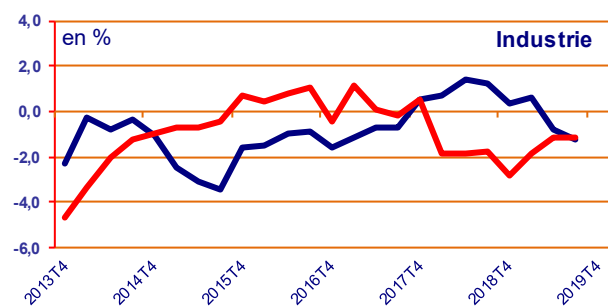
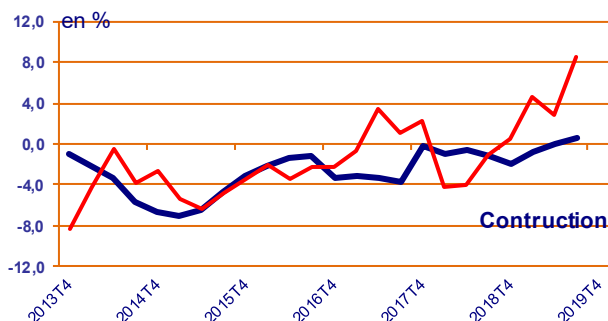
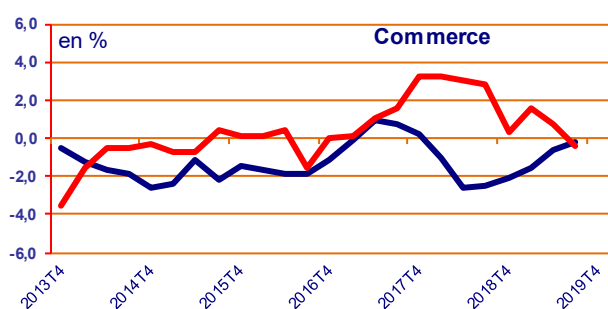
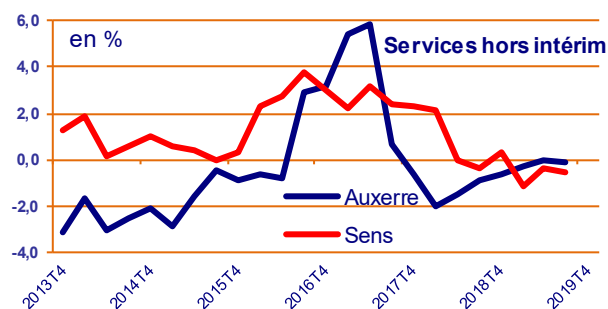
Les **services hors intérim** voient le nombre d'emplois diminuer (- 55 postes) notamment dans les activités de transports - entreposages (- 20 postes), les activités financières - assurances (- 20 postes) et l'action sociale - hébergements médico-social (- 20 postes). Les activités de services administratifs continuent de créer des emplois (+ 150 postes)

La **construction** est le seul secteur créateur d'emplois avec 125 emplois gagnés notamment dans le second œuvre (+ 100 postes) et le gros œuvre (+ 30 postes). Le secteur continue sur sa lancée avec une bonne dynamique depuis le début de l'année 2018.

**L'industrie** sénonaise n'arrive pas à inverser la tendance (- 65 postes). La fabrication de machines et équipements (- 30 postes) et la fabrication d'équipements électriques (- 35 postes) subissent les plus fortes pertes.

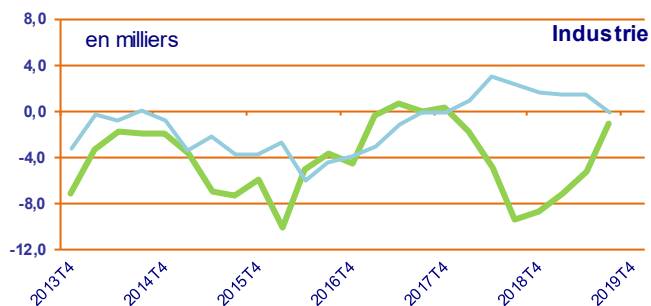
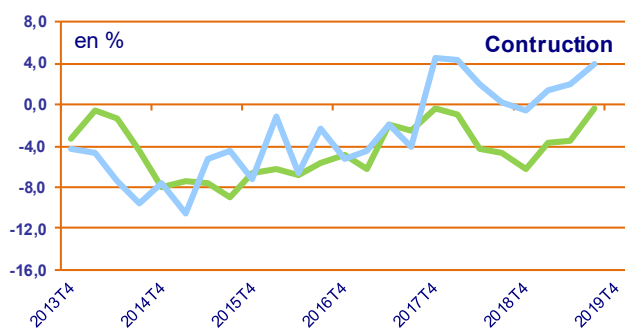
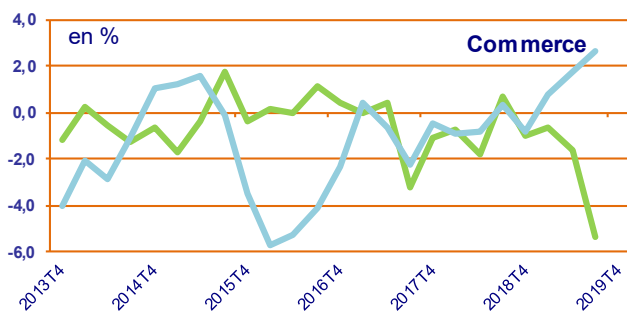
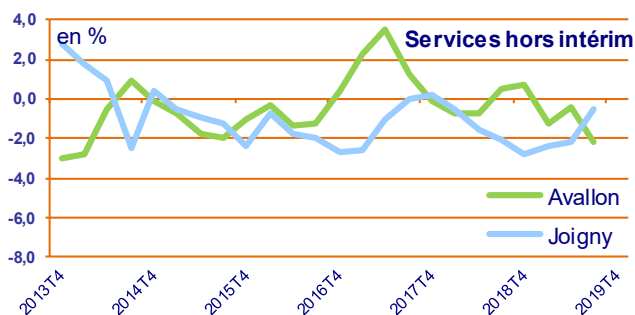
Le commerce de détail a des difficultés (- 45 postes) malgré le commerce de réparation auto-moto qui continue à générer des emplois (+ 20 postes), le **commerce** perd 15 emplois sur l'année.

### Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf- Acoff

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf – Acoff

## Le commerce pénalise l'emploi de l'Avallonnais

Le bassin d'Avallon perd 210 emplois permanents sur un an. Tous ses secteurs sont concernés par ce déclin plus ou moins fortement.

Tout d'abord le **commerce** (- 110 postes) connaît une forte dégradation sur l'année tant dans le commerce de gros (- 75 postes) que dans le commerce de détail (- 45 postes).

La situation dans **l'industrie** (- 115 postes) ne s'améliore pas plus sur cette période. Sur un an, la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 10 postes) et la fabrication de produits informatiques-électroniques-optiques (- 25 postes) perdent des postes. La tendance annuelle s'améliore dans l'industrie plastique et produits minéraux (- 15 postes) mais cela ne suffit pas. En effet, le rare secteur positif de l'année eau-assainissement-gestion des déchets ne crée que 20 postes supplémentaires.

Les difficultés s'aggravent dans les **services hors intérim** (- 85 postes). Le secteur de l'action sociale-hébergement médico-social (- 40 postes) se dégrade et l'emploi dans les autres services (- 15 postes) continue de s'abaisser. Les activités juridiques-conseil-ingénieries (- 10 postes) et l'hôtellerie restauration (- 35 postes) bien qu'en meilleure posture qu'à la période précédente, perdent toujours des postes. Les gains d'emploi dans les services aux entreprises hors intérim (+ 100 postes) sont loin de compenser les pertes.

Dans la **construction**, avec l'amélioration sur les derniers trimestres, la tendance annuelle de l'emploi se stabilise, notamment dans le gros œuvre. Le second œuvre est toujours en croissance (+ 20 postes) par contre la situation dans les travaux publics est toujours problématique (- 15 postes).

## L'emploi jovinien confirme ses bons résultats

Même s'il ne parvient toujours pas à renforcer son secteur des services hors intérim, l'emploi jovinien confirme ses bons résultats sur l'année (+ 75 postes).

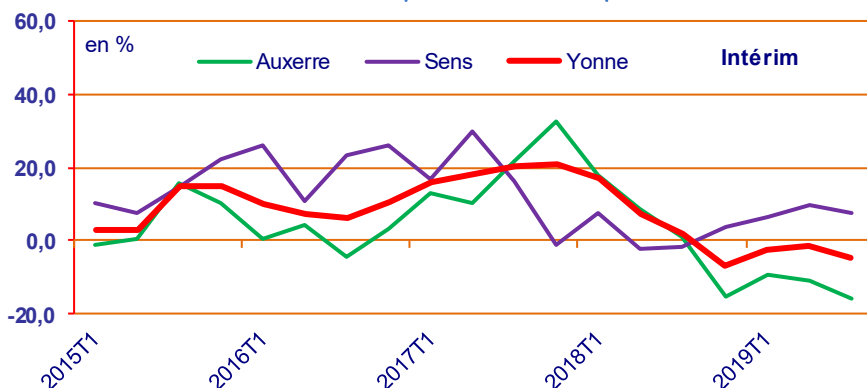
Les emplois dans la **construction** (+ 25 postes) sont toujours soutenus par les emplois dans les travaux public (+ 15 postes).

Les gains d'emploi du commerce de gros (+ 70 postes) tirent les emplois du **commerce** vers le haut (+75 postes).

**L'industrie** connaît une légère baisse d'emploi (- 5 postes). En effet la hausse d'emploi dans la fabrication de matériel de transport (+ 25 postes) est masqué par les difficultés dans l'industrie agro-alimentaire, le bois papier et l'industrie meubles - réparations machines (- 10 postes chacun). La stabilité rencontrée dans la métallurgie fabrication produits métalliques (+ 20 postes) et l'industrie plastiques - produits minéraux n'arrange rien.

Même si les difficultés sont moindres, la situation dans les **services hors intérim** est toujours critique (- 20 postes). L'hôtellerie restauration et les autres activités de services gagnent respectivement 25 et 15 postes mais des baisses d'emploi apparaissent dans d'autres secteurs notamment dans les services aux entreprises (- 65 postes) et les activités pour la santé humaine (- 30 postes).

## Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE - 3T 2019



## L'intérim repart à la baisse dans le département

Sur l'année, l'intérim baisse fortement.

La zone d'emploi d'Auxerre est la seule à voir son emploi intérimaire en baisse. De plus, cette zone rencontre également des difficultés dans l'emploi permanent. Au final, l'emploi privé du territoire cumule les difficultés sur l'année.

Dans la zone d'emploi de Sens, l'emploi intérimaire demeure soutenu et les emplois permanents se stabilisent. Sur l'année, l'emploi privé dans la zone d'emploi de Sens s'accroît légèrement. (cf Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N° 17 - 3T2019)

Source Intérim Dares

	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
		18T4	19T1	19T2	19T3	19T3
valeur brute	19T3					
<b>Yonne</b>	<b>4,6</b>	<b>2,0</b>	<b>-7,1</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,2</b>	<b>-4,9</b>
Auxerre	2,3	1,0	-15,4	-9,5	-11,0	-15,9
Avallon*	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	2,1	-1,8	3,5	6,5	9,7	7,6

\*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

## INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

## Note méthodologique :

**Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

**Le BRC** : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

**Les données** concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

**Les indicateurs** : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

## L'emploi dans l'Yonne n° 41

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

• **Séverine Tromparent**  
Urssaf Bourgogne -  
[severine.tromparent@urssaf.fr](mailto:severine.tromparent@urssaf.fr)

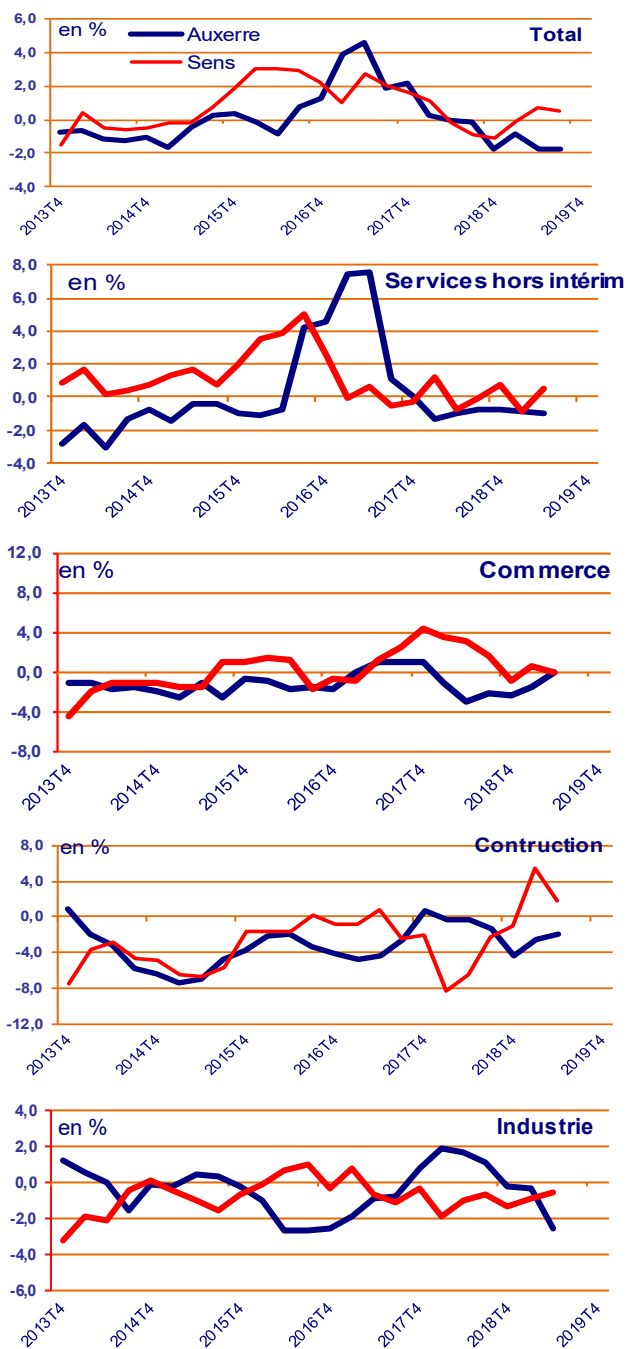
• **Jessica Cousin**  
Maison de l'emploi d'Auxerre -  
[jcousin@mdeauxerrois.com](mailto:jcousin@mdeauxerrois.com)

• **Maxime Buard**  
CCI de l'Yonne -  
[m.buard@yonne.cci.fr](mailto:m.buard@yonne.cci.fr)

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuelle



## L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

Source Urssaf - Acooss

	Auxerre		Sens	
	19T3 (en milliers)	evol. an. en %	19T3 (en milliers)	evol. an. en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>22,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>15,9</b>	<b>0,0</b>
<b>Industrie</b>	<b>3,6</b>	<b>-2,8</b>	<b>4,5</b>	<b>-1,1</b>
<b>Construction</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>10,5</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>4,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>3,6</b>	<b>-0,4</b>
Commerce de gros *	1,1	-2,3	0,9	2,1
Commerce de détail *	2,8	0,4	2,1	-1,4
<b>Services hors Intérim</b>	<b>12,2</b>	<b>-0,6</b>	<b>6,7</b>	<b>-0,6</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

## L'emploi toujours en baisse dans l'agglomération auxerroise

A l'image de son bassin, l'emploi dans l'agglomération auxerroise se dégrade encore et perd 430 postes sur un an.

L'**industrie** qui a déjà fait face à une lourde baisse sur la période précédente perd à nouveau 100 postes sur un an, le secteur de l'industrie meuble - réparation machines est le plus touché (- 70 postes) mais le secteur de la métallurgie - fabrication de produits métalliques permet de limiter les pertes en gagnant 25 postes.

Le secteur de la **construction** limite ses pertes (- 15 postes). Les plus importantes se situent dans le second œuvre (- 35 postes) alors que les travaux publics gagnent 15 postes.

Contrairement à la tendance dans le bassin, le secteur des **services hors intérim** gagne 20 postes. Comme pour son bassin, les pertes sont moins importantes dans le secteur du transport entreposage (- 60 postes), dans l'agglomération.

Le **commerce** réussit à limiter les pertes d'emploi (- 20 postes) par rapport à la période précédente grâce aux gains d'emploi dans le commerce de détail (+ 10 postes).

## L'agglomération sénonaise se porte bien

Les bons résultats se confirment dans l'agglomération sénonaise. En effet, l'agglomération gagne 95 emplois grâce à la construction qui se porte très bien.

La **construction** est le moteur de l'agglomération sénonaise avec 105 emplois créés. Le second œuvre (+ 90 postes) et le gros œuvre (+ 20 postes) tirent leur épingle du jeu.

La dégradation de l'emploi dans l'**industrie** s'accélère (- 50 postes). Les activités les plus touchées sont la fabrication de machines et équipements (- 30 postes) et la fabrication de machines électriques (- 30 postes). A l'inverse, l'industrie du meuble et réparation de machines se porte bien (+ 20 postes)

L'emploi permanent dans le **commerce** est toujours en peine (- 15 postes). Le commerce de détail (- 30 postes) pénalise le secteur à l'instar du commerce de gros qui se porte bien (+ 20 postes)

Les **services hors intérim** enregistrent une baisse d'activité avec la perte de 40 postes. L'action sociale et hébergement médicaux (- 30 postes) et les activités financières et d'assurances (- 15 postes) se dégradent, tandis que l'hébergement-restauration gagne 15 postes.